

Département PYRENEES ORIENTALES
Canton de VALLEE DE L'AGLY
Commune de RIVESALTES

République
LIBERTE – EGALITE

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le 18/06/2026
ID : 066-216601641-20260618-082026-AI



DECISION DU MAIRE

REFS : 08/2026

Résiliation unilatérale du marché « Plateforme ludique et de jeux » pour motif d'intérêt général

Le Maire de la Commune de RIVESALTES (Pyrénées Orientales)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, référencée n°2026-026, rendue exécutoire le 30 mars 2026, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

VU le devis 02C22 signé le 08 février 2022 avec la société SPIE BATIGNOLES – 565 Rue Louis Delage 66000 PERPIGNAN, pour la réalisation d'une plateforme ludique et de jeux ;

CONSIDÉRANT que la nouvelle municipalité a réévalué les priorités d'investissement de la commune;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de cette réorientation budgétaire et stratégique, la commune a décidé d'abandonner définitivement le projet susvisé ;

CONSIDÉRANT que cet abandon rend l'exécution du contrat sans objet et que cette décision constitue un motif d'intérêt général justifiant la résiliation, conformément aux dispositions du Code de la commande publique ;

- DECIDE -

Article 1 : Résiliation du marché

Le devis 2C22 conclu avec la société SPIE BATIGNOLES, est résilié pour motif d'intérêt général dans sa totalité, à compter de la date de notification de cette présente décision.

Article 2 : Exécution

La présente décision sera transmise au contrôle de légalité en Préfecture et notifiée à la société SPIE BATIGNOLES.

Le Maire,
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à RIVESALTES, le 18 juin 2026

P/Le Maire,
Matthieu Canet

